

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Juillet 2015

numéro 50



BIM juillet 2015 - N°50

Couverture :

Recto : le 1^{er} prix du Salon des Arts 2015
Verso : Printemps de Manehouarn - Epouvantails

Directeur de Publication :

M. Jacques Le Nay

Coordination - Rédaction :

Sylvie Péresse

Crédits photos :

Services de la Commune - Sylvie Péresse
- Le Télégramme - Ouest-France

Traduction et rédaction en breton :

Henri Le Borgne - Mickaël Messina

Conception et réalisation :

Images & Diffusion - 5, rue de Bécherel
Plouay - 09 54 80 59 88

Impression :

Imprimerie du Scorff - Plouay
02 97 33 34 89



MAIRIE DE PLOUAY

4, Place de la Mairie - 56 240 PLOUAY
Tél. 02 97 33 31 51
E.mail : contact@plouay.fr

SOMMAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES	02
EDITORIAL	03
VIE MUNICIPALE	04-05
CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES	06
CIVISME	07
COMMUNICATION	07
BUDGET	08-09
SOCIAL	10-11
ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE	12-13-14-15
EN DIRECT DE L'ORIENT AGGLOMERATION	16
TRAVAUX - URBANISME	17-18-19
PETITE ENFANCE	20-21
JEUNESSE - SCOLAIRE	22
CULTURE	23-24-25
ECOLE DE MUSIQUE	26-27
LANGUE BRETONNE	28
ACTUALITÉ COMMERCIALE	28
NOS VILLES JUMELLES	29
EXPRESSION "Plouay ensemble" et "Plouay pour tous"	30
ETAT-CIVIL	31



Plan canicule

Dans le cadre du **Plan Canicule** mis en place par le Ministère de la Santé, la loi du 30 juin 2004 a confié aux Maires la charge de recenser, à titre préventif, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile.

Il convient donc de dresser une liste des personnes âgées **de plus de 65 ans**, pouvant être considérées comme plus vulnérables et qui souhaiteraient être contactées par les services municipaux dans le cas où le Préfet déclencherait le plan canicule dans le Morbihan. Si vous jugez nécessaire de devoir figurer sur cette liste ajouter ou si vous connaissez une personne que vous jugez vulnérable, merci de contacter le CCAS au 02 97 33 30 85 pour fournir les renseignements suivants :

- . **identité de la personne concernée**
- . **sa date de naissance**
- . **son adresse et son numéro de téléphone**
- . **la personne à contacter en cas d'urgence**
- . **le numéro de téléphone de cette personne à prévenir**

Les informations recueillies sont confidentielles et alimentent un fichier informatisé qui ne pourra en aucun cas être utilisé pour un autre usage, conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Retrouvez l'info de
votre commune
sur le site plouay.fr



N'hésitez pas à le consulter
pour suivre l'actualité ...
retrouver des informations
concernant la commune
ou encore faire des démarches
en ligne

(dans la rubrique « Pratique »)

Le mot du Maire



Me sud vat doh Ploé,

Mesdames, Messieurs,

Qui vient à Plouay, s'y plaît !

Les équipes municipales successives ont eu à cœur de faire de Plouay une commune où il fait bon vivre en développant les infrastructures et donc les services rendus à la population. S'il en est une qui me tenait particulièrement à cœur, et que j'ai appelée de mes vœux depuis des années, c'est bien la maison de santé pluridisciplinaire ! Il nous a donc semblé évident d'accompagner les professionnels de santé de notre commune : ils ont défini un projet de santé cohérent permettant la mutualisation de leurs services pour une meilleure prise en charge des patients.

Il me paraît en effet crucial d'endiguer la désertification médicale et si notre commune n'était pas de prime abord touchée, il n'en fallait pas moins anticiper les départs à la retraite de nos médecins et offrir des conditions d'exercice attractives pour assurer leur relève. Le pari semble d'ores et déjà gagné puisque deux de nos généralistes ont, grâce à cette future structure, trouvé des successeurs. C'est donc avec une grande satisfaction que j'ai vu le début des travaux, espace du Dr Berthy. Nous espérons que l'existence de cette maison de santé pluridisciplinaire attirera d'autres praticiens sur notre commune. Nous souhaitons très vivement ainsi participer à la mise en place d'un maillage de santé adapté à notre territoire pour permettre l'accès aux soins à tous tel que le préconise l'Agence Régionale de la Santé.

Cette maison médicale est le chantier de l'année : les coupes budgétaires imposées par l'état nous imposent la plus grande prudence et si les idées, et les besoins, ne manquent pas, nous nous voyons dans l'obligation de définir des priorités. La présentation qui est faite du budget de la commune dans ce Bulletin d'Informations Municipales vous permettra de mieux cerner le bienfondé de cette prudence budgétaire.

Je vous souhaite un bel été à Plouay, je ne manquerai pas de vous y rencontrer lors des nombreuses manifestations qui jalonnent celui-ci.

En heñi e za de Bloé, nim bluja barh-eñnoñ !

En dud 'nes labouret bar miri 'nes groeit doh er guellhoñ eit 'h uehè plujus béwein ba Ploé, 'n or uellhat en ékipemantaou, ha nezen er jerùijaou e uè rhantet de dud er barrez. Ha bout 'oè inon ha 'oè kiom me halon dohtoñ, ha 'nes fautet d'ein kas de bén a-oudé bléahaou : en ti-ihed get peb sort menisinourian.

Deskauz 'h oè spés d'oumb é fautè zikour get menisinourian ha get tout en dud e laboura eit en ihed ba hon parrez : zaùet hè'des or projet a-féson, eit 'h ellehent labourat a'n-dro eit zikour guèl get en dud klaoñ.

Ha guir ie, me 'gav genein ne fauta ket éh uehè kornadaou hémb menisour ebet. En traou-ma n'e ket arriù ba Ploé hoah, mè 'ma rhet guelet pesort menisinourian e iei ba o retreat hémb pé, ha gober péh zo rkehik a-gaust 'tei menisinourian iaouank de gemér o léh.

Rhevé'n dailh éh oumb deit de bén déjà, kè daou doh hon menisinourian 'nes kaùet tud iaouank ha zo koutant de zont, grès d'an ti neùé-se.

Nezen 'mes pet plujadur vras 'h uelet pén-ketoñ er labouriaou, ba Tachad en Doktor Berthy.

Ni'bes espér penaust en ti-ihed-se 'chechei menisinourian ha spésialisted erèl de Bloé.

Ni 'garehè zikour mo-se eit 'ho traoalh a venisinourian ba hon kornad, eit 'h uehè és de dout en dud bout soagnet èl 'ma delé hémb mont rhé-bél, èl 'h uè goulennet get en Agence Régionale de Santé.

En ti-ihed-se zo chantier er blé-ma. Er Stad zo 'klah dispign nebeutoh a argant, deskauz 'ma rhet d'oumb dioèl. Ni 'jonja ba or bochad traou ha 'uehè d'ober, hag afér zo doh lan a draou, mè 'ma rhet d'oumb choéj petra 'ho groeit bar pén-ketoñ. Bar bulleteñ doériaou-ma 'ho kanniet d'oh budjed er barrez. Mo-se hui 'ellei konpren guèl perèk 'h ansiamb jonjal mat rhauk impliout en argant.

Me 'souéta d'oh on haoñiah mat ba Ploé, ha plujadur 'mo 'kaujal dohoh de gevér rhah er festaou e ho groeit 'pad en haoñ-ma.

Vie municipale

De nouvelles désignations au Conseil municipal



Une nouvelle conseillère municipale

Corinne Coullin a démissionné pour raisons professionnelles ; Edwige Le Vouëdec, figurant en 26^e position sur la liste Plouay ensemble a été appelée à la remplacer.

Edwige Le Vouëdec a été installée dans ses fonctions lors du conseil municipal du 17 décembre 2014. Elle siège dans la commission « Scolaire-jeunesse-social-petite enfance » et a été désignée déléguée au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Quelle est la règle appliquée en cas de démission d'un conseiller municipal ?

C'est le candidat venant immédiatement après le dernier élu qui est appelé à remplacer le conseiller municipal dont le siège devient vacant. Le remplaçant n'a pas obligation d'être du même sexe que celui de la personne remplacée.

Une nouvelle correspondante « mémoire »

Lors du conseil municipal du 11 mars, Sylvie Peresse, conseillère municipale, a été désignée correspondante « mémoire » en lieu et place de Corinne Coullin, démissionnaire.



Quel est le rôle du correspondant « mémoire » ?

Il est l'interlocuteur privilégié du service départemental et a pour mission de participer au suivi des activités de mémoire, notamment en ce qui concerne le travail avec les scolaires (par la mise en place d'expositions par exemple), la mise en œuvre des cérémonies patriotiques, l'élaboration des manifestations de mémoire.

Les vœux du maire

Le vendredi 9 janvier, s'est tenue la cérémonie des vœux du maire. Comme chaque année, les plouaysiens, tous invités, sont venus nombreux à la salle des fêtes.



Cette cérémonie est l'occasion pour le maire de retracer les réalisations de l'année écoulée et de donner les perspectives de l'action municipale pour l'année à venir. Pour illustrer son discours un diaporama, conçu par Sylvie Peresse, conseillère municipale déléguée à la communication, défile de façon synchronisée.

Hommage à Charlie Hebdo

Le jeudi 8 janvier, à midi, environ 150 personnes, adultes, enfants, élus, anciens élus, représentants d'associations, anonymes ont répondu à l'appel du maire et se sont réunies pour manifester « leur indignation, leur peine, leur soutien aux familles endeuillées, leur solidarité face à cet acte terroriste d'une violence inqualifiable ». Jacques Le Nay, maire, a rappelé que « les élus locaux défendent au quotidien les valeurs de la République et les droits fondamentaux qui en sont le fondement ». Il a rappelé « leur attachement à la liberté de la presse », et a souligné « le travail indispensable des journalistes qui font vivre la démocratie ».

Le lendemain, la cérémonie des vœux du maire a été marquée par ce deuil. Une minute de silence a été observée alors que les noms des victimes défilaient à l'écran de vidéoprojection.

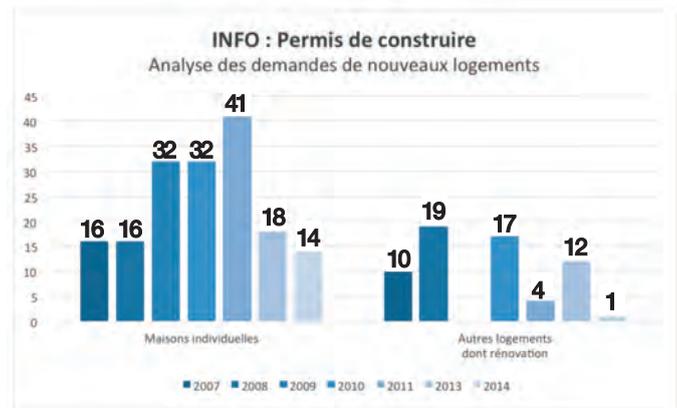




Accueil des nouveaux plouaysiens

En raison des élections municipales, cette réception d'accueil n'avait pas été organisée l'an passé ; ce sont donc les nouveaux habitants 2013 et 2014 qui étaient conviés par le maire en ce 25 avril à savoir les 249 nouveaux inscrits sur les listes électorales (sur 180 nouvelles familles venues s'installer sur la commune).

Après le discours d'accueil du maire, les invités ont reçu une documentation complète sur la commune, sous forme papier ou sur clé USB.



AUX NOUVEAUX ARRIVANTS Vous venez d'aménager à Plouay, soyez les bienvenus. Une fois toutes vos autres démarches effectuées, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales (vous avez jusqu'au 31 décembre).

Inauguration de la stèle J.M. Le Floch

La commune poursuit son travail de mémoire locale par l'installation de stèles en hommage à ses anciens maires.

Après les stèles dédiées à la famille de Pluvié érigées dans la cour d'honneur à Manehouarn, la stèle Antoine Le Floch au carrefour de la rue des Alliés et la stèle Yves Le Cabellec dans l'allée qui porte son nom à l'entrée du parc de Manehouarn, c'est la stèle dédiée à Jean-Marie Le Floch qui a été inaugurée le 18 avril sur la place du marché en présence des élus, de sa famille et d'amis.



Histoire locale : Jean-Marie Le Floch, Maire de 1935 à 1945

Pierre-Marie Le Floch est né au village de Kermignan le 30 juin 1883, d'un couple de cultivateurs. Devenu clerc de notaire, il s'installe avec son épouse Jeanne, à Poul-Fetan puis au 4, rue de Bécherel. Il a effectué son service militaire à Vannes de 1904 à 1907, en qualité de secrétaire d'État-major de l'artillerie. En 1909, il acquiert le greffe de la justice de paix du Faouët et devient greffier de justice de paix du canton de Plouay. Cette juridiction locale traitait les litiges de la vie quotidienne (dans les locaux de la Justice de paix encore visibles au 12 rue de la Justice).

Pierre-Marie Le Floch est élu conseiller d'arrondissement en 1919, puis conseiller général du canton le 14 mai 1922, et siège au Conseil général jusqu'en 1945. En 1935, il est élu maire de Plouay et succède au comte Jacques de Pluvié. En 1937, il crée le corps de sapeurs-pompiers. Par arrêté préfectoral du 31 mars 1941, il est maintenu dans ses fonctions de maire, alors que dans certaines communes les maires en place ont été révoqués par le gouvernement de Vichy. Il décède le 6 mars 1946, après avoir eu la joie de voir son fils Antoine lui succéder comme maire le 30 septembre 1945.



Fier d'être Breton, Pierre-Marie Le Floch portait au quotidien le costume breton et le chapeau à guides. Sa famille a fait don de ce costume à la commune. Il est exposé à la médiathèque.

Cérémonies patriotiques

19 mars

Le jour anniversaire du cessez-le-feu proclamé le 19 mars 1962 en Algérie a été institué Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des morts civils et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie 1952-1962.



Chaque année, une cérémonie est organisée devant la stèle du 19 mars, place Bécherel. Cette année, trois anciens combattants ont été décorés. Ils ont fait partie des jeunes appelés du contingent mobilisés (soit près de 1.5 millions de jeunes hommes).

Joseph Corderoch : né en 1934, sursitaire, a été incorporé avec la classe 56/1A en mars 1956 et a effectué 28 mois de service.

René Royant : Né en 1942, il a été incorporé au contingent 62/1B et a effectué 18 mois de service.

Marcel Brégardis : Né en 1942, il a été incorporé au contingent 62/2A.



Le 8 mai – Commémoration de la victoire des forces alliées

En ce 70^e anniversaire de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie, la cérémonie était empreinte d'une solennité particulière. Pour rendre hommage aux alliés ayant libéré notre pays de l'occupant, le cortège a emprunté la rue par laquelle ils sont entrés dans la ville en 1945 (et qui porte aujourd'hui leur nom) avant de rejoindre le monument aux morts.

Parce que les commémorations, au-delà de l'hommage à ceux qui ont combattu pour notre liberté, permettent aussi d'assurer le devoir de mémoire que nous devons à ces hommes et à ces femmes, le Conseil municipal des enfants a été largement associé à la cérémonie. Une nouveauté a marqué la participation de ces jeunes : la lecture de poèmes de résistants devant le monument aux Morts.



Lugan a été responsable de la flamme de l'espoir tout au long de la cérémonie.



Emma et Azilis ont lu La complainte du partisan d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie.



Camille et Clémence ont lu La rose et le réséda d'Aragon.



Bran a lu Si c'est un homme de Primo Lévi.



Jade a participé au dépôt de gerbe.

Civisme

Les haies doivent être taillées !

Il devient parfois difficile d'être piéton sur des trottoirs peu larges avec des haies pas taillées qui dépassent les limites de propriétés et empiètent largement sur le domaine public.

Quand on est piéton valide, on descend du trottoir pour marcher sur la route. Quand on promène une personne en fauteuil roulant, ou qu'on est soi-même en fauteuil, on part à reculons jusqu'au prochain bateau pour faire demi-tour et rejoindre un passage protégé pour passer sur le trottoir d'en face ! Quel périple !



Rappel estival



La tonte, ou l'usage de matériel bruyant, est interdite :

- Le matin avant 9h
- Le midi de 12h à 14h (15h le samedi)
- Le soir à partir de 19h30 (19h le samedi)
- Le dimanche et les jours fériés après 12h.



Autrement dit, je tonds :

- Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h à 19h30.
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h à 19h00.
- Le dimanche (ou jour férié) : de 10h00 à 12h00.

COMMUNICATION

Un sondage était glissé dans le dernier Bulletin d'Informations Municipales de décembre. Nous avons reçu 30 réponses soit un taux de 1,1 % des bulletins distribués. Ce faible taux de retour laisse à penser que la quasi-totalité des administrés est satisfaite du bulletin municipal. Il est d'ailleurs à noter que la majorité de ceux qui se sont exprimés l'évaluent positivement.

ESTHÉTIQUE GÉNÉRALE			LISIBILITÉ			QUALITÉ DE L'INFORMATION MUNICIPALE				
très agréable	agréable	pas agréable	très facile à lire	facile à lire	pas facile à lire	riche	suffisante	insuffisante	claire	pas assez claire
18 60%	11 36%	0	15 50%	13 43.3%	1 3.3%	5 16.6%	13 43.3%	7 23.3%	11 36%	2 6.6%

A la question « Quelles rubriques souhaiteriez-vous voir développées dans votre bulletin municipal ? », 4 (soit 13.3%) souhaitent un dossier thématique par numéro, 4 (soit 13.3%) plus d'explications sur le fonctionnement d'une municipalité, 11 (soit 36%) plus d'explications sur les réalisations de la municipalité de Plouay et ses projets.

Il est demandé aussi :

- plus d'informations sur les associations et les résultats sportifs importants (1),
- une rubrique sport (1)
- plus de détails sur les dépenses (1),
- une information régulière sur le jumelage (1),
- des portraits d'élus (2)
- une communication sur les commissions municipales (1),
- des portraits du personnel (1),
- des articles signés des auteurs (1)
- une rubrique sur l'histoire de Plouay (1),
- plus d'explications sur la vie associative et culturelle (1),
- une rubrique concernant l'esthétique de la ville afin que sa typicité bretonne soit mieux marquée (1)
- un bulletin plus culturellement breton (1)

Concernant les associations et le sport, le fascicule Vie Associative à Plouay a été créé en 2009 pour mettre à disposition des associations un outil de communication spécifique. Chaque année, les associations reçoivent un courrier leur demandant la mise à jour des informations les concernant. Cette année, il a en outre été demandé photos et textes pour mettre en valeur les résultats et sportifs émérites. Ces informations feront l'objet d'une rubrique spécifique dans ce fascicule. Certains ont profité de ce sondage pour émettre des remarques d'ordre plus général : ces informations ont été communiquées aux adjoints concernés.

Une distribution locale :

- Vous recevez votre bulletin sous enveloppes afin qu'il ne soit pas confondu avec de la publicité. La mise sous enveloppe se fait à la mairie par des élus et des bénévoles. Le seul « gros » trajet de votre bulletin est donc celui de l'imprimerie (située à Locmalo) à la mairie : le fait de ne pas recourir à une entreprise de distribution évite un transport Locmalo-Plouay Lorient-Plouay.

- Ce sont les élus et d'anciens élus qui assurent ensuite la distribution du bulletin. La commune est divisée en secteurs, chaque élu intervenant dans son quartier.

Une fabrication respectueuse de notre environnement :

Votre bulletin est imprimé sur du papier Cyclus Silk, papier couché deux faces semi-mat, 100% recyclé. Fabriquer un papier issu de pâte 100% recyclée nécessite beaucoup moins d'eau et consomme très peu d'énergie, comparée à la fabrication d'un papier issu de fibres vierges. La fabrication d'une tonne de papier 100% recyclé émet 428 kg de CO2 contre 800 kg pour du papier issu de fibres vierges soit une division par deux des émissions (l'équivalent d'un trajet Paris-Moscou en voiture !). La blancheur de ce papier est obtenue sans azurants optiques. L'aspect final du papier couché lui est conféré par l'application d'une couche de talc ou de kaolin. La fabrication du papier Cyclus est basée sur un concept de recyclage complet (déchets de production...). Notre imprimeur utilise des encres végétales. Notre papier ne reçoit donc aucun traitement chimique !

Vous ne recevez pas votre Bulletin d'Informations Municipales ?

- Si l'accès à votre boîte aux lettres est protégé par un digicode, la distribution ne peut se faire.
 - Si votre boîte aux lettres n'est pas aux normes, il est peut-être tout simplement impossible d'y glisser l'enveloppe contenant le bulletin.
 - Parfois la boîte aux lettres n'est pas visible.
- Vous pouvez signaler tout problème lié à cette distribution à l'accueil de la mairie ou par mail depuis le site plouay.fr

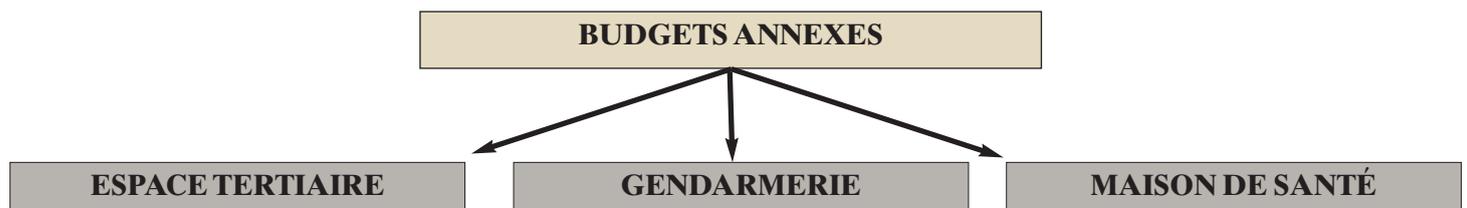
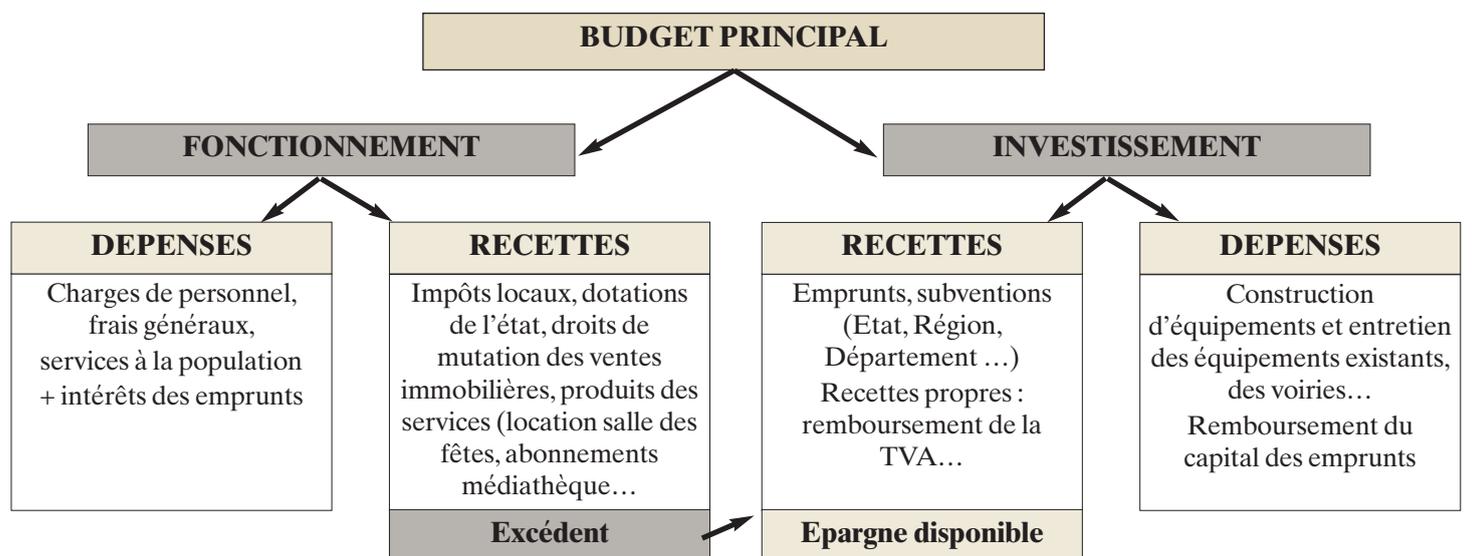
Budget



La loi impose à toutes les communes de voter un **budget primitif** pour le 31 mars : c'est un budget prévisionnel dans lequel figurent toutes les dépenses et toutes les recettes de l'année qui vient de commencer. Ce budget doit être équilibré : les recettes prévues doivent être égales aux dépenses projetées. Dans les mois qui précèdent le vote, le budget a d'abord fait l'objet d'un **débat d'orientation budgétaire** en conseil municipal. Une fois voté, le budget peut être adapté aux besoins réels de dépenses ou aux recettes supplémentaires : cela se fait par des **décisions modificatives** qui sont votées en conseil municipal.

Tout budget fait enfin l'objet d'un vote à la fin de l'exercice : le service comptable présente le **compte administratif** et le Trésor public présente son compte de gestion (dépenses réellement effectuées et recettes effectivement perçues). Ces deux comptes visant à clore l'année comptable doivent être équivalents.

Constitution d'un budget communal



Les budgets annexes permettent une plus grande lisibilité des finances concernant les opérations spéciales qui ne sont pas « noyées » dans le budget principal. Lorsque l'opération est financièrement achevée, le budget annexe est fermé. Chaque budget annexe comporte également une partie recettes et une partie investissements.

Budget 2015 de la ville de Plouay

1. Budgets primitifs 2015 : budget principal

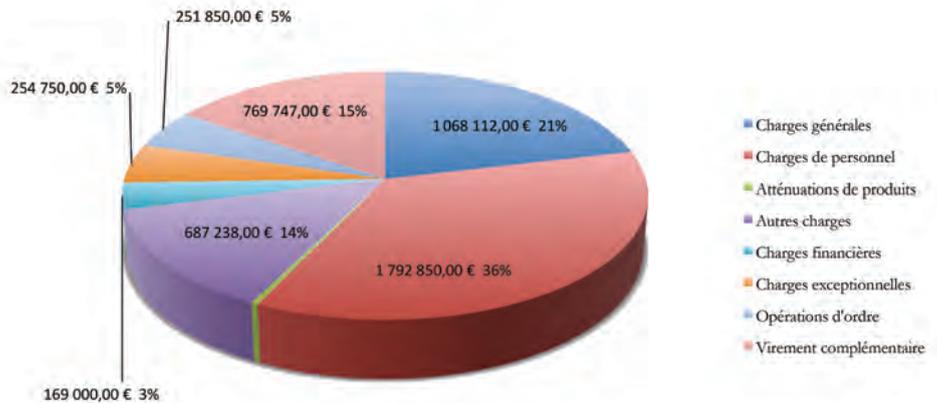


LE BUDGET PRIMITIF 2015 est marqué par une baisse significative de la dotation de l'état, ce qui affecte les recettes. Nos prévisions budgétaires sont donc calculées au plus juste et les dépenses sont maîtrisées. Pour préserver l'équilibre de nos comptes sur le long terme, il n'est pas prévu de recourir à l'emprunt en 2015.

Dépenses de fonctionnement : 5 012 822,00 €

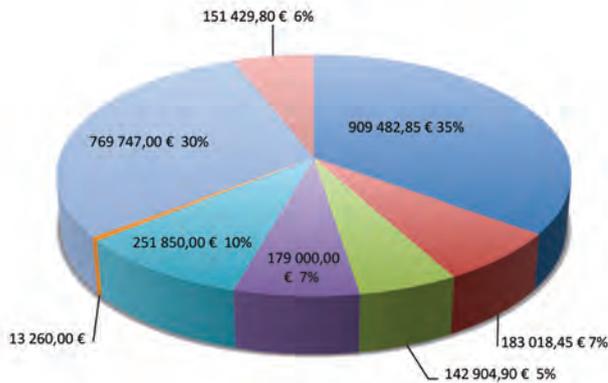
RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015

- Des recettes de fonctionnement en baisse de plus de 3%
- Notamment en raison d'une chute des dotations de l'Etat de près de 7% par rapport à 2014



Recettes d'investissement 2 600 693 €

RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



NON RECOURS A L'EMPRUNT

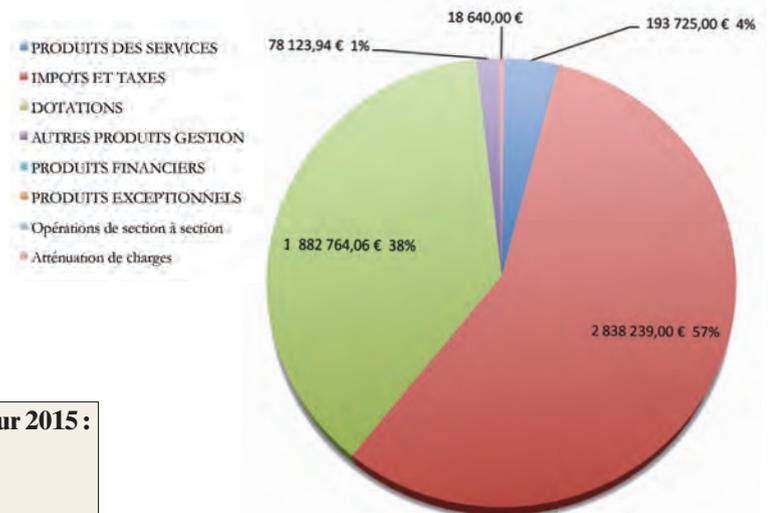
- AFFECTATION RESULTAT FCT N-1
- COMPENSATION DEFICIT ASST.
- FCTVA
- TAXE D'AMENAGEMENT
- AMORTISSEMENTS
- CESSIONS IMMOBILISATIONS
- VIREMENT COMPLEMENTAIRE
- Subventions d'équipement

Principaux projets d'équipement pour 2015 :

- Travaux sur les écoles 80 000 €
- Acquisitions foncières 300 000 €
- Voirie urbaines et rurales 360 000 €
- Réseaux d'eaux pluviales 100 000 €
- Travaux sur les bâtiments culturels 70 000 €
- Travaux complexe sportif 17 800 €
- Travaux sur les bâtiments communaux 38 000 €
- Etudes construction bâtiment FCP et cyclisme au stade 16 200 €
- Diagnostic énergétique des bâtiments communaux 5 000 €
- Signalétique 20 000 €

Recettes de fonctionnement : 5 012 822,00 €

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2015



Objectif : contenir nos dépenses de fonctionnement

- En maîtrisant les charges de personnel malgré la mise en place des TAP (temps d'activités périscolaires) sur une année complète.
- En continuant de développer une politique de maîtrise des dépenses de gestion (fournitures administratives, économie d'énergie, téléphone..).
- En baissant les charges financières suite au non recours à l'emprunt en 2014.

Départs en retraite



Le centre communal d'action sociale (CCAS) a fêté le départ à la retraite de trois agents en présence de Jacques Le Nay, maire, de Laetitia Guillaume, directrice du CCAS et du foyer-résidence Louis-Roport, des élus et membres du CCAS et des collègues du personnel.

● Germaine Le Roux

Lanvaudanaise, Germaine Le Roux est née le 28 août 1953 et est mère de trois enfants. Elle a travaillé au CCAS de Plouay en qualité d'aide à domicile de 1982 à 2005, puis elle est devenue agent de service à la résidence Louis-Roport du 1er juin 2005 au 31 octobre 2014. Elle a pris sa retraite le 1er novembre après trente-deux ans de service.

● Marie-Louise Groix

Marie-Louise Groix, née à Inzinzac-Lochrist, vit à Plouay. Elle est mère de trois enfants. Elle a exercé en qualité d'aide à domicile au CCAS de Plouay du 18 mai 1991 à ce jour ; elle a pris sa retraite officiellement le 1er janvier 2015, après vingt-deux ans d'activité au CCAS.

● Raymonde Le Nicardour

Née à Plouay le 29 mai 1954 et y demeurant toujours, Raymonde Le Nicardour, mère de trois enfants, a exercé en tant qu'aide à domicile au CCAS de Plouay du 30 octobre 1989 au 1er juin 2014. Elle a pris sa retraite après vingt-cinq ans d'activité.



Un après-midi de partage autour de l'histoire de Plouay



Lundi 23 Novembre 2014, Jean-Pierre Le Floch est venu raconter *La petite histoire de Plouay 1950-1970* (publiée chez Liv'Editions) aux résidents du foyer Louis-Roport.

Ses anecdotes humoristiques ont enchanté les anciens plouaysiens qui l'ont connu gamin.

104 ans de Mme Le Nel

Lundi 30 Mars après-midi, Hélène Le Nel, la doyenne de la commune, a fêté ses 104 ans au foyer résidence Louis-Roport. Elle vit bien et se dit heureuse au foyer résidence.



Elle a fêté son anniversaire entourée des maires de Plouay et de Meslan, Jacques Le Nay et Ange Le Lan, du nouveau conseiller départemental Jean-Rémy Kervarrec, du Dr Alfred Boisard, des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, de sa famille, de ses amis et du personnel de l'Établissement.

Les résidents ont fêté cet événement en chansons, accompagnés par deux musiciennes bénévoles de Quimperlé, Bénédicte et Annick. Laëtitia Guillaume, la directrice de l'établissement et le personnel ont servi le gâteau d'anniversaire.



Mimichat l'épouvantail

Dans le cadre du concours d'épouvantails organisé à l'occasion du Printemps de Manehouarn, des résidents ont participé à l'élaboration de « Mimichat » à travers différents ateliers (peinture, tricot, broderie...).

Le choix de l'épouvantail s'est porté sur Mimiche, chat de la résidence et mascotte de l'EHPAD.

C'est avec une grande fierté que les résidents ont reçu le 2^e prix du concours.

Carnaval

Les résidents ont célébré le carnaval à travers différents ateliers :

- Atelier mémoire : origine de la chandeleur
- Atelier cuisine : fabrication de crêpes qu'ils ont dégustés
- Atelier mémoire : carnivals du monde
- Atelier créatif : fabrication de masques

Après toutes ces activités, une rencontre intergénérationnelle avec le Centre de loisirs de Plouay a été organisée pour fêter Mardi-Gras. Lors de cet après-midi, un diaporama a été projeté par Monsieur ALART, photo-reporter de Lorient.

Chichis et churros confectionnés par les enfants pour les résidents ont été dégustés, accompagnés de boissons chaudes et jus de fruits pour le plaisir de tous.



La main de Marielle



Deux fois par mois, Marielle Badaire intervient en tant que thérapeute énergétique. Son activité auprès des personnes âgées, atteintes ou non de la maladie d'Alzheimer, a pour but d'apporter un bien-être général, un mieux-être physique et psychique.

Ses interventions sont complémentaires des soins médicaux et prennent en compte les personnes, individuellement ou en petit groupe (sous forme d'atelier), en leur proposant par exemple un modelage du visage, effectué par digitopuncture et imposition des mains sur le visage et la tête. Les résidents qui sollicitent régulièrement Madame Badaire sont agréablement convaincus par ces ateliers de bien-être.

LE CHANTIER NATURE ET PATRIMOINE

accueille huit personnes embauchées en CDD "Insertion" pour six mois. En proposant du travail à ceux qui n'en ont pas, le Chantier Nature et Patrimoine participe à faire vivre les outils dont se dote le Conseil Départemental avec l'aide du Fond Social Européen pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Un barbecue pour les gîtes de Manehouarn

Le chantier Nature et Patrimoine a relevé le défi : construire un barbecue qui s'intègre parfaitement au site de Manehouarn.

Le gîte de groupe de Manehouarn accueille jusqu'à 40 personnes. La clientèle n'avait pas, jusque-là, la possibilité de faire des grillades en plein air aux beaux jours. La Compagnie des Ports, gérante des gîtes, a donc demandé au Chantier Nature la construction d'un barbecue dimensionné aux besoins des gîtes et intégré dans l'environnement immédiat. Pendant un mois, à tour de rôle, huit personnes ont assuré la construction du barbecue avec leur encadrante technique, Véronique Le Palud. Mesurant 1,50m X 2,50m, celui-ci a été réalisé en pierres de récupération, triées une à une pour les besoins de la construction. Il est maçonné avec un mortier de ciment et jointoyé à la chaux. Les briques réfractaires ont été récupérées dans le chenil du domaine de Manehouarn. Le petit dôme de terre, planté de Sedum rappelle les anciens fours à pain. De facture ancienne, il est déjà parfaitement intégré dans le paysage. Utilisé pour la première fois lors du Printemps de Manehouarn le 12 avril dernier, ce barbecue s'est révélé adapté à la demande. Pour les curieux qui souhaitent l'admirer, vous trouverez ce barbecue à l'extrémité du gîte à l'Est du bâtiment, abrité des vents dominants.



UN POTAGER INSOLITE AU PRINTEMPS DE MANEHOARN

Le chantier Nature et Patrimoine est toujours présent lors de cette grande manifestation. Cette année, Véronique Le Palud et ses salariés ont expliqué au public comment aménager un potager sur de simples bottes de paille. Elle s'est inspirée du travail que la paysagiste Pascale Marq a présenté lors du Festival international de Chaumont-sur-Loire, la technique de la culture sur paille ayant été initialement développée aux Etats-Unis et au Canada.

UN JARDIN FERTILE EN 2 SEMAINES

Les ballots de paille servent de support et de contenant. En se décomposant, le ballot devient sol en quinze jours : grâce à un arrosage régulier et un apport de fertilisant biologique initial, la paille fournit la nourriture et la flore microbienne permettant aux plantes de pousser. Cette technique peut permettre à ceux qui n'ont pas le temps de préparer un sol ou à ceux qui n'ont qu'une terrasse ou un jardinet d'avoir leur potager.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'encadrante du chantier : Véronique LE PALUD au 06 84 60 80 97.

Environnement - Cadre de vie

Sous la houlette d'Hélène Miotès, adjointe à l'environnement, la commune de Plouay a à nouveau participé à la semaine pour les alternatives aux pesticides en proposant différents ateliers à la population.



Atelier de fabrication de pièges à frelons



Le samedi 21 mars, Yannick Jossé, apiculteur et formateur au rucher école du lycée de Kerplouz d'Auray, a animé un atelier sur la fabrication de pièges à frelons. Le frelon asiatique, dont quatorze nids avaient déjà été recensés à Plouay au moment de cet atelier, n'a pas de prédateur naturel. Les seuls moyens dont nous disposons pour éradiquer cette espèce invasive et destructrice (en particulier pour les abeilles) sont la vigilance et le piégeage : chaque reine piégée représente un nid en moins !

Conférence sur les abeilles

Le samedi 21 mars après-midi, Gilles Lanio, président du Syndicat des apiculteurs du Morbihan, a donné une conférence sur les abeilles. Il a expliqué son métier et a répondu aux questions du public.



Atelier Nesting ou comment se confectionner un intérieur sain



Les 21 et 25 mars, à la Maison de la petite enfance Pom de reinette et Pom d'api, une professionnelle de la Mutualité Française a animé un atelier de *nesting* («comment faire son nid en anglais»). Via des activités ludiques et interactives, la dizaine de parents et futurs parents présents a réfléchi aux solutions alternatives plus saines à mettre en œuvre pour limiter les sources possibles de pollution intérieure.

Qu'est-ce que Nesting ?

Le projet Nesting est un projet développé par WECF (*Women in Europe for a Common Future*) dans 8 pays d'Europe: France, Allemagne, Pays-Bas, Grèce, Royaume-Uni, Hongrie, Espagne, Estonie.

Pour plus d'informations, consulter www.projetnesting.fr

Les élus au chevet de nos cours d'eau

Pour la troisième année consécutive, les membres des ateliers Eau et énergie et Impact et pollution de notre Agenda 21 ont retroussé les manches ! Avec l'aide des Amis de la rivière, ils ont nettoyé les abords des cours d'eau du centre-ville le long des parkings des deux grandes surfaces au nord du centre, autour de l'étang voisin et le long du cours d'eau remontant vers Creis er Prat. La collecte a une fois encore été riche : bouteilles vides, emballages divers, nombreuses factures de carte bancaire aux abords des parkings...



D'autres actions ont émaillé la Semaine des alternatives aux pesticides : animation sur les dangers des pesticides et les « mauvaises herbes » par l'association MAVD (Mouvement actif pour une vie durable) de Ploërdut sur le marché du lundi, repas avec des produits bio dans les cantines des écoles de Manehouarn et Arc-en-Ciel, repas bio au multi-accueil, ateliers en lien avec l'environnement au Relais assistantes maternelles, mise en valeur d'une sélection d'ouvrages sur les abeilles à la médiathèque.

Dossier Frelon Asiatique

Si à la parution de ce bulletin, il est trop tard pour piéger les frelons, voici cependant un dossier complet... à conserver précieusement.



le frelon européen



le frelon asiatique



. En février-mars-avril puis septembre-octobre : Fabriquer un piège... et l'appât (« recette » de Yannick Jossé) : une canette de bière brune, deux cuillères à soupe de vin blanc et deux cuillères à café de sirop de grenadine ou de framboise (ce mélange attire le frelon asiatique tout en éloignant les autres pollinisateurs.).

De mai à août : que faire quand on a repéré un nid ?



1. Contacter la mairie de Plouay au 02 97 33 31 51 ou par mail : contact@plouay.fr. Vous serez mis en relation avec le référent communal qui se rendra chez vous pour constater le nid, son état et l'espèce concernée.
2. Contacter une entreprise de désinsectisation. Le référent communal vous remettra une liste des désinsectiseurs référencés par FDGDON 56. Cette liste est aussi téléchargeable sur notre site plouay.fr
3. Contacter le Conseil départemental pour obtenir le dossier de demande d'aide départementale 02 97 54 81 82 ou 02 97 54 82 40
4. Retirer le dossier de demande d'aide communale en mairie. Ce dossier est téléchargeable sur plouay.fr.

Rappel : le Conseil municipal a décidé de compléter le dispositif départemental en accordant aux particuliers une aide complémentaire équivalente à celle accordée par le Conseil départemental du Morbihan. Les particuliers qui pourront bénéficier de ce financement complémentaire seront ceux éligibles au dispositif départemental et qui justifieront de l'obtention de l'aide correspondante.

Environnement - Cadre de vie

Campagne d'arrachage du Myriophylle du Brésil

Au mois de janvier, une opération de préservation de l'environnement a été réalisée sur le plan d'eau situé au nord du centre-ville. Cette action a été menée par Clément Basso, pépiniériste et paysagiste de Pont-Scorff spécialisé dans les plantes aquatiques, en collaboration avec les services techniques de la commune. Ces travaux ont pour but d'éradiquer le Myriophylle du Brésil, espèce invasive. Cette campagne d'arrachage est nécessaire pour préserver le milieu aquatique et est beaucoup plus efficace en période froide. Elle avait déjà été menée l'an passé sur le grand étang de Manehouarn.



Le Myriophylle du Brésil est une plante invasive qui prolifère dans les milieux naturels et peut provoquer des changements significatifs de composition de structure et/ou de fonctionnement de l'écosystème dans lequel elle a été introduite de manière fortuite ou volontaire. Cette plante peut développer des tiges de 40 cm au-dessus de la surface des eaux et coloniser des fonds jusqu'à 3 m. Elle prolifère par temps doux, mais ne résiste pas aux températures très froides (moins 5 degrés).

RAPPEL : la baignade est interdite dans les étangs

Même si cela peut être tentant certains après-midis d'été, la baignade est strictement interdite dans les étangs de Manehouarn. En effet, la baignade peut entraîner des affections de santé par contact ou ingestion dans la mesure où la qualité microbiologique et bactérienne de ces eaux ne peut être garantie.



Charte d'entretien des espaces communaux

Vous les avez sans doute remarqués... ces panneaux vous informent de l'absence de traitement par désherbant. Ces panneaux ont été conçus par le Syndicat du Scorff. Notre commune poursuit ses efforts dans le cadre de la Charte d'entretien des espaces communaux établie par le Syndicat du Scorff et dont la commune est signataire.

Ne traitez pas à proximité de l'eau

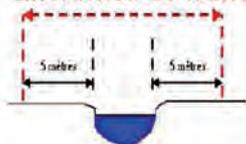
AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DESHERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)

A MOINS DE 5 METRES MINIMUM DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU figurant sur les cartes IGN 1/25 000°. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100m).

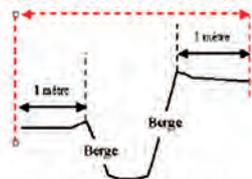
DANS ET A MOINS DE 1 METRE DE LA BERGE DES FOSSES (MÊME A SEC), COURS D'EAU, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES, POINTS D'EAU, PUITTS, FORAGES ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000°.

SUR AVALOIRS, CANIVEAUX ET BOUCHES D'EGOUT.

Interdiction de traiter



Interdiction de traiter



TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNES : PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES, ET ENTREPRENEURS.
EN CAS D'INFRACTION, LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ALLER JUSQU'À 75 000 € ET 2 ANS D'EMPRISONNEMENT.

Une exposition sur les économies d'eau



Dans le cadre du Printemps de Manehouarn, une exposition sur les économies d'eau a été mise à disposition des établissements scolaires (écoles primaires et collèges) les jeudi 9 et vendredi 10 avril.

La maison des économies d'eau conçue par Eaux et rivières de Bretagne a permis aux élèves et au public de Manehouarn de découvrir tous les éléments de la consommation domestique depuis l'arrivée d'eau (compteur) jusqu'à la récupération d'eau de pluie, en passant par la détection des fuites et la consommation des différents postes (cuisine, salle de bain, toilettes...). Chacun a pu ainsi réfléchir aux moyens pour réduire sa propre consommation d'eau.

Le Printemps de Manehouarn

Cette année encore, le soleil était au rendez-vous de cette manifestation qui marque l'arrivée du printemps à Plouay ! Le public est venu très nombreux profiter des nombreuses animations qui jalonnent cette journée.



Pépiniéristes et horticulteurs sont chaque année au rendez-vous : avec le printemps, sonne l'heure des plantations !



Distribution gratuite de compost pour nourrir ces plantations



Des conseils et des idées pour jardiner au naturel



Des explications, des démonstrations par les exposants de matériel



Initiation au potager sur paille



Fabrication et vente de pain



Artisans au travail



Visites guidées du patrimoine



Marché de producteurs locaux



Fabrication de marionnettes



Grimpe dans les arbres

Une nouveauté : le concours d'épouvantails

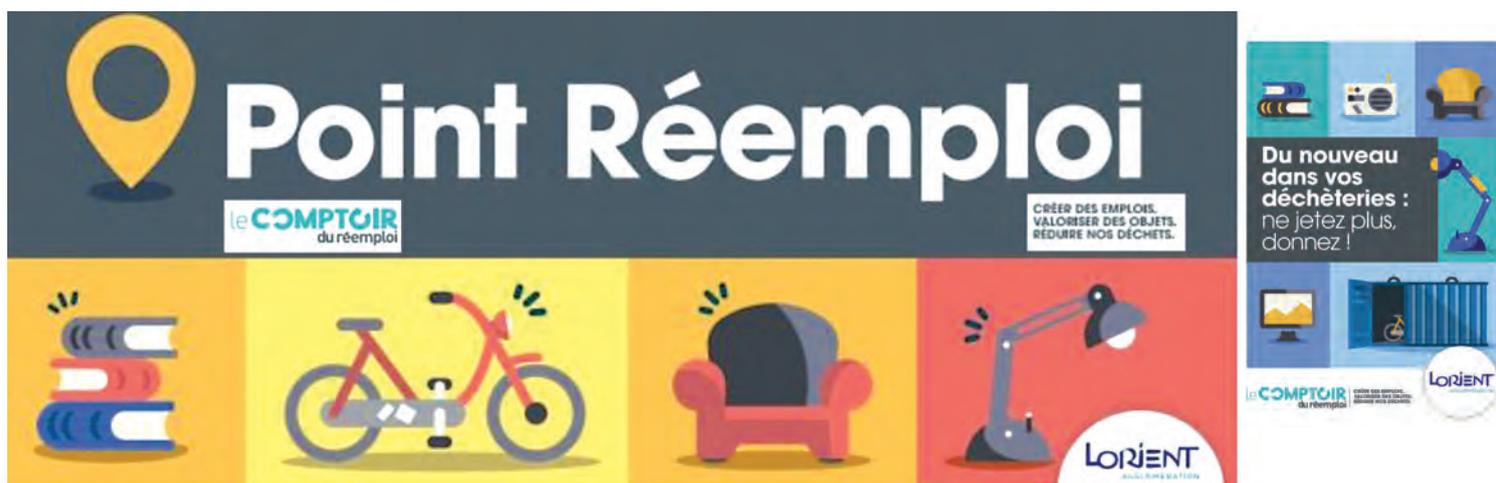
Les enfants des écoles, des collèges, du Conseil municipal des enfants, des associations, les aînés de la résidence Louis Ropert, des particuliers... nombreux sont ceux qui ont participé au concours d'épouvantails, initiative originale très appréciée par tous les publics.



En direct de Lorient Agglomération

Suite à la fusion de la communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet avec Lorient agglomération, des modifications vont être apportées dans la collecte des ordures ménagères. Les sacs jaunes actuellement utilisés vont être remplacés par des bacs de collecte jaunes. Les collectes seront réorganisées et se feront selon le principe adopté par Lorient agglomération (soit un passage par quinzaine par bac). Une information précise sera distribuée dans les boîtes aux lettres au moment du changement.

RAPPEL : ne présentez votre conteneur « déchets résiduels » que lorsque celui-ci est plein. Il est inutile de le présenter à la collecte toutes les semaines. Cela induit une augmentation du temps de collecte et, par voie de conséquence, une consommation supplémentaire de carburant.



Point de réemploi et recyclerie

Depuis le 10 avril, des points de collecte dédiés aux objets réutilisables sont installés dans les déchèteries du territoire. L'objectif est triple : collecter les objets pour leur donner une seconde vie, réduire les déchets et le gaspillage mais aussi créer une activité économique locale en favorisant l'insertion professionnelle.



Ces points de réemploi peuvent recevoir tous les d'objets pouvant être réutilisés : meubles, appareils électroménagers, livres, jouets, ustensiles de cuisine, vélos, bibelots, vaisselle, CD, DVD... Ces objets sont ensuite collectés et acheminés vers une recyclerie baptisée le Comptoir du réemploi. Dans ce bâtiment de 1 000 m² situé à Caudan (zone de Lann Sevelin), ils sont vérifiés, remis en état et valorisés par une équipe de seize personnes en insertion professionnelle dans un atelier de réparation puis revendus à des prix modiques dans l'espace boutique du site géré par l'association Les Amis d'Emmaüs Action.

Le programme local de prévention débuté en 2009 et achevé en 2014 a permis à Lorient Agglomération d'atteindre l'objectif de réduction des déchets de 7%. Il ouvre désormais sur le programme « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » qui vise à réduire de 10% les déchets ménagers assimilés et à valoriser 55% des déchets collectés sur trois ans. La recyclerie est une des actions de ce programme qui est accompagné par le Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'Energie via l'Ademe.

Renseignements : www.lorient-agglo.fr ou 0 800 100 601 (appel gratuit d'un poste fixe)



Travaux - Urbanisme



Maison de santé pluridisciplinaire

Le chantier de la Maison de santé pluridisciplinaire a commencé en début d'année. L'appel d'offre a été fructueux et les entreprises qui vont œuvrer à la construction de cette nouvelle infrastructure figurent dans le tableau ci-dessous. La durée des travaux, supervisés par Roland Guillemot, adjoint aux travaux et à l'urbanisme, est estimée à 13 mois. Pour l'instant, ceux-ci se déroulent selon le calendrier établi.

Assistant maître d'ouvrage	PROGECC - 22740 LEZARDRIEUX
Architecte	ARMOR ARCHITECTES ASSOCIÉS - 56100 LORIENT
BET Structure	SOFRESID - 56323 LORIENT
BET Fluides	GUEGUEN - PERENNOU - 56270 PLOEMEUR
Economiste	GLECO - 56100 LORIENT
OPC	GEDIFI - 22230 MERDRIGNAC
Bureau de contrôle :	BTP CONSULTANTS - 35131 CHARTES DE BRETAGNE
Coordonnateur SPS :	JEAN LOU WEBER - 22000 ST BRIEUC
POUR UN MONTANT TOTAL DE 174 276 € SOIT 8.39 %	

01 - VRD - Aménagements extérieurs	LAVAT - 56240 PLOUAY
02 - Gros œuvre	GARNIEL - 56240 PLOUAY
03 - Charpente et ossature bois - Bardage	ACM - 56310 QUISTINIC
04 - Etanchéité	BRETAGNE ETANCHEITE - 56273 PLOEMEUR
05 - Couverture et bardage zinc	TIERCELI - 56850 CAUDAN
06 - Menuiseries extérieures - Serrurerie	ALUMINIUM DE BRETAGNE - 56690 LANDEVANT
07 - Menuiseries intérieures	DELALANDE - 56120 GUEGON
08 - Cloisons sèches - Isolation	RAULT - 56580 ROHAN
09 - Plafonds suspendus	COYAC - 56000 VANNES
10 - Revêtements de sols	LE DORTZ - 56150 BAUD
11 - Peinture	SOBAP - 56273 PLOEMEUR Cedex
12 - Ascenseur	OTIS - 56850 CAUDAN
13 - Plomberie - Sanitaire	ARCHIMEDE - 56270 PLOEMEUR
14 - Chauffage - Ventilation	ENERGIA - 56890 SAINT AVÉ
15 - Electricité	JC ANDRE - 56530 QUEVEN

POUR UN MONTANT DE 1 740 000 € SOIT 83,76 %

Travaux - Urbanisme

LORIENT
AGGLOMERATION

Travaux d'assainissement

Des travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées sont actuellement en cours dans le centre (rue Neuve, rue des Alliés...). Ces travaux sont commandés par Lorient agglomération qui détient cette compétence.

Un diagnostic des réseaux de la commune avait été effectué en 2008 dans le cadre de la réhabilitation-rénovation de la station d'épuration. Ce diagnostic imposait un programme pluriannuel de réhabilitation des réseaux pour l'obtention de subventions pour cette rénovation. A la fusion de la Communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet avec Lorient agglomération, les dossiers de réhabilitation des réseaux d'assainissement étaient donc prêts et l'agglomération a pu rapidement prendre le relais.

Suppression des servitudes rue des Fauvettes

Au sud du quartier Longuemar, les servitudes sur propriétés privées ont été supprimées. La canalisation d'eaux usées principale passait en effet sur des propriétés privées et présentait ce qu'on appelle des flashes : un tassement de terrain dévie la conduite de son linéaire normal et occasionne un problème de pente. Cela provoque des rétentions de graisse et des engorgements ou des refoulements sur les propriétés privées en question.

Les services de Lorient agglomération ont assuré la maîtrise d'œuvre sur les modifications à apporter sur le réseau d'assainissement : le réseau principal a été repositionné sur le domaine public. Les travaux ont été effectués au mois de décembre par l'entreprise SPAC d'Hennebont.

Régulation des débits d'eaux pluviales à Longuemar

La commune poursuit ses efforts concernant la maîtrise des eaux pluviales et des risques d'inondation.

Les riverains du secteur de Longuemar subissaient régulièrement des inondations. De fait, l'écoulement des eaux pluviales se faisait par quatre réseaux qui aboutissaient à une intersection les réunissant dans une même canalisation qui descendait vers la rue de la Chaumière, d'où un phénomène d'engorgement.

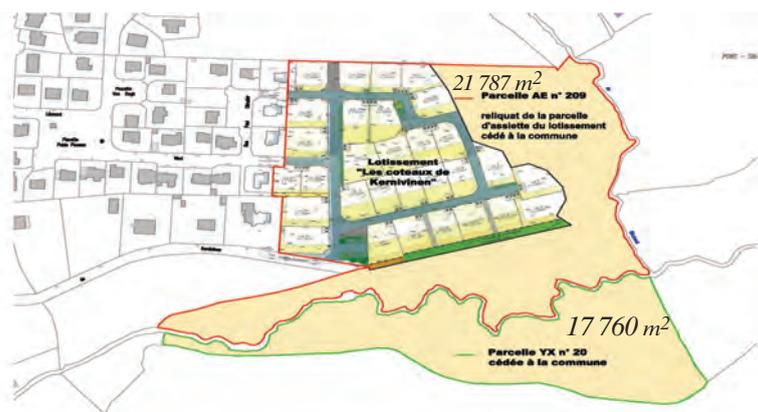
Un bassin de décantation a été réalisé : il récupère les eaux pluviales pour réguler le flux et le débit en aval pour éviter la montée en charge des réseaux et les inondations de sous-sols consécutives.

Réaménagement du site de la grotte de Lourdes : un beau travail coopératif au service de l'environnement !

A l'entrée de l'agglomération, les aménagements aux abords de la RD 769 bis ont été achevés et notre ville bénéficie désormais d'une belle entrée, unanimement saluée. Ainsi, le long de la départementale, le nettoyage débroussaillage des parcelles de part et d'autre du ruisseau de Saint-Sauveur a été réalisé par le service espaces verts des services techniques de la commune. Ces travaux ont succédé à d'autres interventions : l'association Les amis de la rivière, intervenue sur ce ruisseau en septembre 2012, a procédé à sa réhabilitation. En octobre 2013, les membres de l'atelier Impacts et pollutions de l'agenda 21 de la commune ont quant à eux opéré un premier nettoyage des berges : un demi mètre cube de déchets variés avait alors été collecté. Le chantier d'insertion Nature et Patrimoine a de son côté planté des feuillus variés à l'emplacement d'une propriété privée récemment acquise par la municipalité après démolition des deux habitations. Cette opération s'inscrit dans un aménagement global du site dit « de la grotte de Lourdes » ainsi rendu à la nature et mis en valeur. Il est inscrit dans le plan des liaisons douces de la commune : à terme, un cheminement sera possible depuis ce site jusqu'au centre.



Rétrocession de terrains à Kernivinen



Le 30 décembre 2013, la SARL Guégan Aménagement & la SA SOBREFIM, représentées par Monsieur J. Guégan, ont obtenu un permis d'aménager en vue de créer un lotissement de 30 lots à bâtir, Les coteaux de Kernivinen, et de réaliser les travaux nécessaires à la viabilisation de ces lots sur une parcelle de 23 538 m² environ. Les parcelles cadastrées AE n° 209 et YX n° 20 situées au sud et à l'ouest de ce lotissement ont été gracieusement cédées à la commune : ces zones de prairies seront utilisées lors de la création de la liaison douce entre le site de la Grotte de Lourdes et le centre-ville via les arrières de la salle des fêtes.

En bref

● RÉFECTION DE CHAUSSÉE A KERFRATEL

Début mai, le revêtement de la rue de Kerfratel, soit un linéaire de 200m, a été refait en béton bitumineux par l'entreprise Eurovia : 146 tonnes de ce béton ont permis de couvrir les 1250 m² pour un montant de 11 000 €. Un caniveau a été réalisé pour permettre l'écoulement des eaux pluviales. Les préparatifs ont été effectués par les services techniques de la commune.



● EXTENSION DU COLOMBARIUM AU CIMETIERE

Quinze caves-urnes ont été ajoutées au colombarium. Les travaux ont été effectués par les services techniques.



● ACCESSIBILITÉ

Un passage piéton a été repeint en blanc rue Paul Ihuel et a été déplacé pour faciliter la continuité de cheminement d'une écolière mal-voyante. Les usagers privilégient dorénavant ce passage au détriment du passage voisin.



● LOCAUX DE ROSTERVEL

Bénéficiant désormais d'un hangar dans leur enceinte, les services techniques n'utilisent plus les locaux de Rostervel (voir BIM n°47 de décembre 2013). Ceux-ci sont désormais mis à la disposition des associations.



● MISE EN CONFORMITÉ DES AIRES DE JEUX

Toutes les aires de jeux de la commune ont été vérifiées par SPORTEST, bureau de contrôle spécialisé et qualifié dans la vérification des équipements sportifs et aires de jeux (Nantes). Les menues réparations demandées ont été aussitôt effectuées.



Petite Enfance

Maison de la petite enfance

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE POM DE REINETTE ET POM D'API RÉUNIT TROIS SERVICES :
• Pom de Reinette : RAM (Relai Assistantes Maternelles) de Plouay-Calan-Lanvaudan et LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents)
• Pom d'Api : multi-accueil (crèche et halte-garderie)



Sylvie Arielle Dufour

Suite au départ de Laurence Richomme (en poste depuis 2001), Sylvie Arielle Dufour est la nouvelle référente sur le service petite enfance de la commune de Plouay depuis février 2015.

Elle est responsable animatrice du RAM et référente accueillante du LAEP. En tant que coordinatrice petite enfance, elle anime aussi le guichet unique petite enfance pour l'orientation des familles en recherche d'un mode d'accueil pour

leur enfant ; elle participe aux commissions d'attribution des places sur le multi-accueil Pom d'Api et organise l'harmonisation des services au sein de la maison de la petite enfance.

Sylvie Arielle DUFOUR - Coordinatrice Petite Enfance - Responsable RAM/LAEP
Communes de Plouay - Calan - Lanvaudan - Tel. : 02.97.33.14.61
Email: ram.laep.plouay@orange.fr



En poste depuis 2001... Laurence Richomme a quitté le service petite enfance de notre commune au mois de janvier

Au RAM

MOTRICITÉ A CALAN



Un rendez-vous mensuel pour un atelier d'éveil corporel et moteur est proposé par Flavie Augereau (psychomotricienne). Pendant une heure, enfants et assistantes maternelles explorent ensemble leur relation à l'espace à partir de chansons et comptines à gestes, de matériel spécifique adapté aux jeunes enfants. Dans une ambiance conviviale, chacun participe à la construction d'un espace unique avec des éléments moteurs mis à disposition.

Les objectifs de cet atelier sont d'accompagner les enfants dans leur construction sensible, sensorielle et spatiale et d'accompagner les assistantes maternelles dans leur professionnalisation par l'observation, les échanges et la pratique.

CHASSE AUX OEUFS A MANEHOUARN

Une poulette qui pique le grain, qui danse en entendant le coq et qui vole loin du chien. Mais où a-t-elle pondu ses œufs ?

25 enfants et 10 assistantes maternelles ont participé à cette aventure, accueillis par Sylvie Arielle Dufour et Nicole Le Doujet. Une sortie printanière très appréciée par les petits et les grands.

LE CARNAVAL POM DE REINETTE ET POM D'API : RAM ET MULTI-ACCUEIL RÉUNIS.



Vendredi 20 mars de 9 h 30 à 11 h, s'est déroulé le carnaval au son d'une guitare et d'une flûte. Le nez rouge était le fil conducteur choisi pour les déguisements, le

maquillage. Les enfants ont participé à la confection de la pâte des crêpes maison. L'ouverture des portes entre le RAM et le multi-accueil a offert des espaces de partage entre les enfants et les professionnels (accueils individuel et collectif pour les assistantes maternelles et l'équipe du multi-accueil Pom' d'api). Cette matinée a permis une belle aventure de découverte et d'exploration, de bonne humeur qui laisse en perspective de futurs nouveaux échanges...



LAEP (LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS)

Le lieu d'Accueil Enfants Parents - Pom de ReINETTE- est ouvert au public tous les jeudis matins de 9 h 30 à 12 h, sur Plouay.

Les enfants accompagnés de leurs parents et/ou de leurs grands-parents sont les bienvenus. Deux accueillantes sont toujours présentes. Garanties du cadre (aménagement éducatif sécurisé et adapté au jeune enfant, rythme de la séance), elles favorisent le soutien à la parentalité, l'accompagnement à la socialisation de l'enfant, le plaisir d'un moment partagé. L'accueil est libre et neutre (heure d'arrivée et de départ à la convenance du public- sans inscription). Le LAEP est un espace de rencontres, d'échanges, chaleureux et ludique.

Au multi-accueil

● LA MAGIE DE NOEL

Cette année encore, les enfants du multi-accueil Pom' d'Api ont été invités à assister au spectacle de Noël organisé par le RAM. Ils en sont sortis enchantés !

De plus, les familles ont été conviées à une fin d'après-midi festive autour d'un conte de Noël animé. Celui-ci a été suivi d'un délicieux goûter en présence du Père-Noël qui avait apporté des douceurs chocolatées.



● LA SEMAINE DE L'ALTERNATIVE AUX PESTICIDES



Les enfants du multi-accueil ont participé activement à cette initiative de la ville de Plouay.

Durant toute cette semaine, l'équipe leur a proposé des activités en lien avec cette thématique : bricolage avec matériaux de récupération, élaboration et dégustation d'un repas bio, peinture avec du papier crépon et remise en route du projet potager en collaboration avec les services de Pomme de reinette.

Certains ateliers ont été l'occasion de proposer une ouverture aux parents dans le cadre de la grande semaine de la Petite Enfance. Cette semaine a aussi été rythmée par la confection d'« Apiventail », présent au concours d'épouvantails organisé dans le cadre du Printemps de Manehouarn.

● LA VISITE DE LA CASERNE DES POMPIERS



Pendant les vacances de printemps, grâce à la bienveillance de Mme Le Vouëdec et de ses collègues, les enfants ont eu l'opportunité de visiter la caserne des pompiers.

Ils ont pu découvrir « en vrai » cet univers qu'ils aiment tant ! Ils ont pu monter dans les camions, écouter le « pimpom » de la sirène, visiter les vestiaires et même essayer les casques. Un vrai bonheur pour tous : « Merci les POMPIERS ! ».

MAISON DE LA PETITE ENFANCE POM'DE REINETTE ET POM'D'API :

Sylvie Arielle DUFOUR coordinatrice petite enfance - 02 97 33 14 61

Contact Multi-accueil Pomme d'Api : Place de Becherel - 56240 PLOUAY

02 97 33 07 76 -Mme Alexandra Poulin directrice - plouay-pommedapi@babelou.com



Jeunesse - Scolaire

Un nouveau préau à l'école de Manehouarn

Un nouveau préau a été posé dans la cour de l'école de Manehouarn : celui-ci offre un espace de jeu et de détente abrité plus important pour les récréations. Il offre aussi un abri aux parents qui attendent leurs enfants à la sortie des classes.



Vacances de printemps : une activité riche pour les 11-17 ans à l'espace jeunes

Les programmes Vac'Loisirs permettent de nombreuses activités aux jeunes plouaysiens. Ainsi, lors des vacances de Printemps, des activités sportives ont-elles été proposées : slackline (pratique sportive voisine du funambulisme), équitation, basket, escalade, patinoire, jonglage. Les activités de loisirs créatifs rencontrent aussi un beau succès auprès des jeunes avec la fabrication de photophores, de coussins, de bijoux. Le vendredi, ce sont les jeunes qui décident de leur programme !

Ces vacances se sont achevées par un après-midi de réunion autour du programme de cet été. Mathieu Ehrhardt, responsable de l'Espace-jeunes, en remplacement d'Anne-Laure Lespert, a invité les adolescents à définir eux-mêmes les activités de l'été. Les idées n'ont pas manqué...



L'activité escalade a rencontré un beau succès. Auparavant, le mur d'escalade de la salle des sports avait été remis en état.

Vac's Loisirs - 11-17 ans - Programme - Eté 2015

Lundi 6 juillet	Tournoi de billard, fléchettes et baby foot	14h-17h	Gratuit / 24 places
	Pop Art	14h-17h	Tarif 1 / 12 places
	Foyer	17h-19h	11-17 ans
Mardi 7 juillet	Acrobranche	9h-17h	Tarif 3 / 30 places
	Prévoir le pique nique et tenue adaptée		
Mercredi 8 juillet	Paintball de l'Espace jeunes	14h-17h	Tarif 1 / 36 places
	Foyer	17h-19h	11-17 ans
Jeudi 9 juillet	Badminton	14h-17h	Tarif 1 / 24 places
	Atelier pâtisseries	14h-17h	Tarif 1/12 places
	Soirée Barbecue	18h-22h30	Tarif 1/24 places
Lundi 13 juillet	Slackline	13h-17h	Tarif 1 / 16 places
	Confection d'une trousse de maquillage (couture)	14h-17h	Tarif 1/12 places
	Foyer	17h-19h	11-17 ans
Mercredi 15 juillet	Récréé des 3 curés	9h-19h	Tarif 3 / 50 places
	Prévoir pique nique et tenue adaptée		
Jeudi 17 juillet	Jeux d'eau	14h-17h	Tarif 1 / 36 places
	Cocktail & Mignardises	14h-17h	Tarif 1 / 16 places
	Soirée bat de promo	18h30-23h	11-17 ans
Lundi 20 juillet	Escalade	13h-17h	Tarif 1 / 16 places
	Création en Pâte Fimo	14h-17h	Tarif 1 / 12 places
	Foyer	17h-19h	11-17 ans
Mardi 21 juillet	Journée plage	11h-18h	Tarif 1 / 36 places
	Prévoir pique nique et tenue adaptée		
Mercredi 22 juillet	Plouay Express	14h-17h	Tarif 1 / 36 places
	Foyer	17h-19h	11-17 ans

Jeudi 23 juillet	Canoe-kayak	13h-17h	Tarif 2 / 24 places
	Foyer	17h-19h	11-17 ans
Lundi 27 juillet	Escrime	14h-17h	Tarif 1 / 20 places
	Wave-ski et plage	8h45-16h45	Tarif 3 / 12 places
Mardi 28 juillet	Foyer	17h-19h	11-17 ans
	Masterchef	14h-17h	Tarif 1 / 16 places
	Foot en salle	14h-17h	Tarif 1 / 24 places
Mercredi 29 juillet	Foyer	17h-19h	11-17 ans
	NCIS enquête policière	14h-17h	Tarif 1 / 36 places
Jeudi 30 juillet	Foyer	17h-19h	11-17 ans
	Chaf à voile et plage	10h30-17h	Tarif 3 / 20 places
	Jeux de Société	14h-17h	Gratuit / 12 places
Lundi 3 août	Soirée Jeudi Tout est permis	18h-22h30	Tarif 1 / 24 places
	Foyer	17h-19h	11-17 ans
Lundi 3 août Parc Astérix Tarif 5 - 54 places			
Mercredi 5 août	Lil's dub : création vidéo artistique Amener vos costumes	14h-17h	Tarif 1 / 16 places
	Sortie VTT Amener son vélo et son casque	14h-17h	Tarif 1 / 16 places
	Foyer	17h-19h	11-17 ans
Jeudi 6 août	Patinoire	13h20-17h30	Tarif 1 / 24 places
	Soirée Camouflage en forêt Prévoir pique-nique, lampe et tenue chaude	19h-23h	Tarif 1 / 24 places
Lundi 10 août	Foyer	17h30-19h	11-17 ans
	Athlétisme	14h-17h	Tarif 1 / 24 places
Lundi 10 août	Scrapbooking	14h-17h	Tarif 1 / 12 places
	Foyer	17h-19h	11-17 ans

VENDREDIS LIBRES :

Faites le choix de vos activités. Venez avec vos idées. Les animateurs vous accompagneront dans la mise en place de vos animations et vous fourniront le matériel nécessaire.

Modalités d'inscription

Dossiers d'inscription à retirer à l'Espace jeunes
Place Bécherel
56240 PLOUAY
Tél. 02 97 33 32 53

1- Il faut se préinscrire pour chaque activité à l'espace-jeunes. Se munir du carnet de santé, de l'assurance responsabilité civile, d'une attestation du quotient familial 2015 ou du N° d'allocataire CAF

2- L'inscription est validée à réception du paiement à l'ordre du trésor public.

CONTACT : POINT D'INFORMATION JEUNESSE

Place de Bécherel - Plouay

Tél. 02 97 33 32 53 espace-jeunes-plouay@wanadoo.fr





Dans le cadre de cette deuxième saison, deux représentations ont été données à Plouay : une pour les scolaires le 16 janvier et une tout public le 18 janvier.

Un dernier salut au public plouaysien qui a su apprécier la qualité du travail effectué par Laurent Cotel et ses jeunes acteurs.

Résidence de la Compagnie des Enfants perdus : une belle aventure s'achève !

Après deux saisons de résidence théâtrale, le rideau est presque tombé pour les jeunes acteurs recrutés dans le cadre de la résidence. En effet, une bonne nouvelle est arrivée alors que la troupe pensait l'aventure terminée : la ville du Mans a demandé trois représentations de *Joyeux Noël en grève* pour le mois de décembre 2015 ! Nos acteurs reprendront donc la route une dernière fois. Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, la fin de cette deuxième saison a été marquée par l'annonce d'une résidence à Auray pour l'année 2016 ! L'exemple de Plouay a rayonné dans le Morbihan et la ville d'Auray, après avoir accueilli *El Presidente* en décembre 2012 et

Joyeux Noël en grève en janvier 2015 a décidé de se lancer dans l'aventure !

Au total, sur les deux années de résidence, 14 jeunes acteurs ont bénéficié de cette merveilleuse expérience théâtrale et humaine. Nous souhaitons bon vent à Laurent Cotel, auteur et metteur en scène de la Compagnie des enfants perdus ! Nous savons qu'il quitte Plouay avec de bons souvenirs et nous pourrions aller, en voisins, voir sa nouvelle création au centre Athéna d'Auray.

Une conférence sur le patrimoine rural et la vie paysanne en vallée du Scorff



Animatrice au Syndicat du Scorff, chargée de la préservation du patrimoine historique et de la valorisation touristique de la vallée, **Jacqueline Le Calvé** a animé, le samedi 4 février, une conférence

sur le patrimoine rural et la vie paysanne en vallée du Scorff, plus particulièrement sous l'ancien régime et jusqu'à la moitié du XXe siècle.

Cette conférence a présenté le fruit de quinze longues années de travail sur les données et la valorisation de 72 sites sur la vallée. Le public d'amateurs, venus nombreux, a été séduit par cette conférence et a appris beaucoup.

Concert des Gabiers d'Artimon

Le groupe, qui a fêté l'an dernier ses 35 ans, a choisi Plouay pour donner le coup d'envoi de sa nouvelle saison. **Heureuse initiative !**

Un public très nombreux, pas moins de 500 personnes, a assisté à ce concert gratuit le 25 février. Le chœur a fait le choix de la gratuité pour « permettre l'accessibilité à la culture à des gens qui pourraient peiner à s'offrir une entrée de spectacle ». Ce public a apprécié les chants traditionnels de marins et les créations plus contemporaines du chœur bien connu dans la région lorientaise.



Culture



Festival des arts

Cette 3ème édition du Festival des arts s'est déroulée le dimanche 24 mai dans le domaine de Manehouarn.

Elle a réuni 29 artistes qui se sont disséminés aux abords du château ou des étangs pour peindre devant le public. Cette année, le Prix du Festival des arts a été décerné à Béatrice Rouxel, venue des Yvelines, pour une huile représentant le château et le parc. La toile primée a été acquise par la ville.



17ème Salon des arts

Ce rendez-vous traditionnel des artistes amateurs locaux s'est tenu du 7 au 18 mai à la salle d'exposition du Vieux château.

Le prix de La ville de Plouay a été décerné à Micheline Courtet pour *Régate*, huile peinte au couteau. Cette toile a été acquise par la ville de Plouay et a rejoint la collection exposée dans les différents lieux de la mairie. La soixantaine d'œuvres exposée par vingt-deux artistes a montré l'étendue et la variété des talents locaux.

Dans le cadre de ce salon, selon une habitude désormais bien ancrée, un atelier d'initiation à la gravure sur argile a été proposé aux enfants de 8 à 14 ans. Grâce au talent et à la pédagogie de Sandra Collineau de La petite fabrique, cet art de la gravure n'a plus de secret pour les jeunes artistes venus bénéficier de cet atelier le mercredi 20 mai.

Une initiative originale : une exposition à la résidence Louis Ropert

Parallèlement à l'exposition au Vieux château, une quinzaine d'œuvres a été exposée au foyer : les résidents ont ainsi pu bénéficier, au quotidien, du salon des arts sans avoir à se déplacer.

Autre innovation pour cette 17ème édition du Salon des arts : Les Amis du jumelage ont rapporté quelques œuvres de leur dernier séjour à Pershore : celles-ci ont également été exposées à la résidence Louis Ropert.

Agenda : N'oubliez pas la Journée du patrimoine le dimanche 13 septembre !

Le service culturel vous a concocté un programme détonnant !



Culture



LES ANIMATIONS PROPOSÉES PAR LA MÉDIATHEQUE

Chaque année, la médiathèque organise un spectacle de fin d'année pour le jeune public.

Cette fois-ci les enfants ont assisté au *Tour du monde de Félix et Croquette*, un spectacle de marionnettes présenté par la compagnie "Les Marionnettes d'Armor". Ce joli conte musical empreint de tolérance, d'écologie et ponctué de chansons et musiques ethniques a ravi les enfants qui se sont déjà donné rendez-vous pour l'année prochaine.

LES ATELIERS DE CRÉATION ONT ÉTÉ PROPOSÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE A LA MÉDIATHEQUE.



L'objectif de cette nouvelle animation était de faire découvrir aux enfants une activité artistique par le biais de la littérature jeunesse.

Quatre albums de Mickaël Escoffier ont été sélectionnés par Maïka Gallou de la médiathèque et Sandra Collineau, plasticienne de "La Petite Fabrique". Ils ont servi de trame pour conduire les enfants d'un personnage imaginaire à une réalisation en argile.

Une quarantaine d'artistes en herbe ont participé à ces ateliers et tous ont été ravis de façonner les personnages des albums en argile. A la fin de chaque séance, ils sont repartis avec caméléon, mouche ou paresseux, fiers de leurs réalisations.



LES SÉANCES DES "BÉBÉS LECTEURS" A LA MÉDIATHEQUE CONNAISSENT TOUJOURS UN VIF SUCCÈS.

Une fois par mois, Maïka Gallou accueille les tout-petits accompagnés d'un adulte, parent ou assistante maternelle.

Dans la convivialité, les enfants manipulent les livres, écoutent des histoires qui nourrissent et développent leur imaginaire. Elles leur permettent aussi de rêver, de ressentir des émotions...

Pour la séance du mois de mars, Daniel Croizer a accompagné les découvertes des petits lecteurs à la guitare; cela a été l'occasion de revisiter les comptines traditionnelles bien connues de tous.

Ecole de Musique SIVU du Scorff au Blavet

UNE VOLONTÉ CULTURELLE AFFIRMÉE PAR CALAN-INGUINIEL ET PLOUAY

En assurant la pérennité de l'école de musique intercommunale de l'ex communauté de communes de la région de Plouay, les élus des trois communes membres du SIVU Ecole de musique ont affirmé leur volonté de maintenir une offre culturelle sur leur territoire.

De fait, l'accès à la culture ne doit pas seulement passer par la consommation mais bien par une vie culturelle active. Les élèves de l'école de musique bénéficient ainsi d'un apprentissage complet de la musique tant par la formation musicale plus théorique que par la pratique d'un instrument. Ils se créent une culture musicale solide. Celle-ci est complétée par les actions culturelles menées par l'école au bénéfice de ses élèves : sorties culturelles dans les salles de la région (cette année, les élèves ont été invités par l'école au spectacle *Pierre et le loup... et le jazz* au Grand Théâtre de Lorient), organisation de stages favorisant l'ouverture à d'autres pratiques, à d'autres musiques.



UN JARDIN ET UN ÉVEIL MUSICAL POUR S'INITIER EN DOUCEUR DES LE PLUS JEUNE AGE



Un jardin musical est proposé aux enfants de 3 mois à 4 ans accompagnés de leurs parents. Cet atelier dure trois quarts d'heure. L'éveil musical s'adresse quant à lui aux enfants de 5 ans (scolarisés en moyenne section).

Eveil, atelier rythmique et chant sont proposés sur une séance d'une heure. Ces deux ateliers sont animés par Nathalie Ouptier, professeur de flûte traversière et de piano et titulaire par ailleurs d'un CAP petite enfance.



Ce qu'on appelait autrefois solfège a évolué : ce cours de formation musicale lui-même se fait pratique collective. Dès leur première année de pratique musicale, les enfants apportent leur instrument en formation musicale et apprennent rythmes et lecture de notes avec l'appui de leur instrument.

DES PRATIQUES COLLECTIVES ENRICHISSANTES

Outre le cours de pratique instrumentale qui est individuel, l'école de musique favorise les pratiques collectives.

Dès les premières années de pratique musicale, les élèves peuvent intégrer des ateliers collectifs. Ces ateliers réunissent des musiciens autour d'un même instrument (c'est le cas de l'ensemble de flûte traversière) ou en formule pluri-instrumentale. Ainsi, cette année, un « petit orchestre » a-t-il été créé et est dirigé par Isabelle Canova-Selosse et Sonia Pouilly. Cet orchestre réunit des enfants et des adolescents chaque mercredi en complément de leur cours de pratique instrumentale. Là, la théorie se fait pratique ! On apprend à jouer ensemble, à respecter le rythme, à écouter les autres... le tout dans une ambiance chaleureuse !

DES AUDITIONS RÉGULIÈRES POUR APPRENDRE A JOUER EN PUBLIC



Dès leur première année de pratique musicale, les enfants apportent leur instrument en formation musicale et apprennent rythmes et lecture de notes avec l'appui de leur instrument. Une dizaine d'auditions amène les jeunes musiciens à jouer devant un public. En solo, en duo, voire en groupe accompagné par ses camarades ou les professeurs de l'école, on apprend à dompter son tract. Les auditions sont ouvertes au public et se déroulent dans les trois communes du SIVU.



Les soixante-et-un stagiaires et les musiciens d'Amari Famili.

UN STAGE « MUSIQUES DU MONDE » POUR L'OUVERTURE CULTURELLE

Initiée par Frédéric Miossec, professeur de clarinette, la troisième édition de ce stage s'est tenue le week-end des 14 et 15 mars. Animé par Amari Famili, ce Voyage en Tsiganie a réuni cette année soixante-et-un stagiaires en pratique musicale et en chant. Ceux-ci ont eu l'occasion de découvrir une autre pratique : en effet, le travail s'est fait d'abord à l'oreille conformément à ce qui se pratique dans les musiques traditionnelles. Après la musique serbe en 2013, la musique croate en 2014, c'est le répertoire tsigane qui a été cette année mis à l'honneur. A l'issue du stage, les musiciens et chanteurs ont donné un concert et ont présenté au public les morceaux travaillés sur les deux jours. Petits et grands sont sortis ravis de cette immersion ! Ce stage contribue aussi largement au rayonnement de l'école puisque les stagiaires viennent de toute la Bretagne.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE A COMMÉMORÉ LE 70^e ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DE 1945

Les chorales enfants et ados ont travaillé un répertoire lié à l'année 45.

Une prestation liée aux commémorations sur la commune de Plouay a été préférée à une audition « en interne ». Les élèves se sont donc produits à l'occasion du vernissage de l'exposition sur la guerre 39-45 montée par le Comité Histoire et Patrimoine de Plouay. Cette prestation a enchanté l'assistance impressionnée par la qualité du travail présenté.

LES INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE 2015-2016 : Les bulletins d'inscription sont disponibles à l'école de musique et dans les mairies du SIVU. Batterie, clarinette, flûte traversière, guitare, piano, trombone, trompette, tuba, saxophone et violon sont proposés en pratique instrumentale à raison d'une demi-heure de cours individuel en cycle 1.

NOUVEAUTÉ : à la rentrée, l'école de musique propose des cours de chant individuels. Un nouvel instrument s'ajoute à ceux déjà proposés : la voix ! Jardin, éveil musical, initiation musicale, ensemble de flûtes, atelier jazz, atelier rock, atelier musiques du monde, orchestre d'harmonie, chorale enfants et adolescents, chant adulte sont proposés en enseignement collectif. Les ateliers collectifs sont ouverts à tous, il n'est pas obligatoire de s'inscrire en pratique instrumentale pour en bénéficier.

CONTACT :

Ecole de musique du Scorff au Blavet
Rue de Manehouarn - Plouay
02 97 21 72 60
ecoledemusique56@orange.fr

Ouverture du secrétariat :
mardi - mercredi - jeudi : 9h00 - 17h00.

Langue Bretonne

Anvoù familh breton - Anthroponymie bretonne de Plouay

BOURGUIGNON rappelle l'union de la Bourgogne (celle-ci accueillit le duc Jean V dans sa minorité) et de la Bretagne dans le conflit anglo-français de la guerre de cent ans. Ainsi trouve-t-on « le bourguignon » en 1533 à Quimper et « Bourguignon » en 1728 dans cette même ville.

BOURIC est un diminutif de *borr*, *bourr*, mou, flasque (voir le gallois *a bwr* et le cornique *bor*). En 1601, on trouve « Bourryc » à Combrit et « Bourric » en 1613 à Ergué-Armel. *Borr* en vieux breton signifiait corpulent.

BOUTER a comme racine *bot* prononcé localement [but], bout. « Bouter » est vraisemblablement le fabricant de bottes, de chaussures.

BRIEN (BRIENT) signifie prééminence, privilège et vient de la racine *bri*, puissance, dignité. On trouve « Brient » très tôt dans le cartulaire de Quimperlé* en 1074 (charte 77), à Arradon en 1443. Autres écritures : « Briend » en 1128 dans la cartulaire de Quimperlé et, en 1427 à Moustoir-Ac et « Briand » à Plouarné en 1544.

BRISHOUAL *bris* est un terme de combat disparu en breton mais attesté en gallois ancien et qui signifie attaque. L'élément *houal* est à rapprocher du vieux breton *uual*, valeureux. Le sens possible pourrait être valeureux à l'attaque.

BROHAN est la forme hypocoristique (familiale) de *broc'h mael* (blaireau-prince). On a « Brohan » en 1477 à Guéhenno. Le nom de Broc'h mael fut porté par un roi gallois.

BROUSTAL est un mot breton dérivé du français ancien *brost* : pousse, bourgeon. Broustal c'est un lieu couvert de pousses d'arbres qui peuvent être broutées. Ce surnom a pu être donné à l'ouvrier qui menait les bêtes sur un tel lieu.

BODERE : se montre surtout en pays bigouden ; *bod* c'est « la résidence, la demeure » et *ere* vient du breton *mere* qui signifie « élevé ».

BRUZULIER est une forme contaminée du verbe *bresilhad* : ciller, remuer vivement les paupières. Nom probable d'une personne qui se faisait remarquer par cette agitation faciale.

BURBAN *bur* ou *bour* c'est gros, et *pan*, *ban*, c'est poil ; ce nom désigne donc vraisemblablement une personne au fort système pileux.

CADO, CADIEU... Tous ces mots se composent d'un *cad* initial qui signifie combat. Le « o » peut être une bénédiction de *bod*, satisfaction, soit satisfaction au combat. On trouve « Kadou » en 1069 (cartulaire de Quimperlé), « Cadou » en 1427 à Caudan et Cado à Carnac en 1464.

**Le cartulaire de Quimperlé, magnifiquement réédité en 2014, est le travail des moines de Sainte-Croix aux 11^e et 12^e siècles. En le parcourant, on découvre avec émotion des noms de lieux que chacun reconnaîtra : Duelan (p147), Artnou (p162), Lebin en Pont-Scorff (p241), Cléjer (p242), Henpont (p304)...*

A suivre...

Actualité commerciale

CARREFOUR MARKET

NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES
Benjamin et Ewa Mottier



Creis er Prat
56 240 Plouay

L'ATELIER VÉGÉTAL

MARIAGE - NAISSANCE -
DEUIL - SERVICE DE
LIVRAISON



1, rue Paul Ihuel
56 240 Plouay
Tél. 02 97 34 30 38
Magalie Perron

GARAGE SALIC

STATION SERVICE
24H/24H
NOUVEAU SERVICE



rue de la chaumière
56 240 Plouay
Tél. 02 97 33 31 65

FRÉDÉRIQUE KERLO

COIFFEUSE
A DOMICILE
Coiffure
homme - femme - enfant



Tél. 06 60 82 02 22

Nos Villes jumelles



Des nouvelles de nos villes jumelles : Pershore

Du 13 au 19 avril, une délégation de plouaysiens s'est rendue à Pershore, notre ville jumelle anglaise. Ils y ont découvert les aménagements effectués sur les Avon Meadows.

AVON MEADOWS : UNE ZONE HUMIDE AMÉNAGÉE EN LIMITE DE CENTRE-VILLE

A deux pas du centre-ville, les plouaysiens bénéficient du parc de Manehouarn pour se promener ; nos amis de Pershore peuvent désormais le faire dans les Avon Meadows, zone humide située en limite de leur centre-ville. En effet, depuis 2008, à l'initiative conjointe du Conseil municipal, du Conseil de district (équivalent de nos communautés de communes) et de bénévoles (The friends of Avon Meadows, Les amis des prairies de l'Avon), cette zone humide de 24 hectares a fait l'objet d'aménagements spécifiques pour faciliter la promenade ; ainsi des sentiers et une passerelle ont-ils été aménagés.



Cependant, un des objectifs poursuivi est la préservation de l'environnement. Des cours d'eau ont été creusés et des îlots ainsi créés pour permettre aux oiseaux de nidifier en toute tranquillité. 166 espèces d'oiseaux, 23 espèces de papillons diurnes et 283 espèces de papillons nocturnes et libellules y ont été recensés. L'aménagement des sentiers a permis aussi à la flore de se réimplanter ou de se développer.

Cette zone humide permet également de filtrer les eaux pluviales qui ruissellent du lotissement voisin avant leur entrée dans la rivière, l'Avon.



Expressions

Expression "Plouay Ensemble"

Comme vous avez pu le découvrir à la lecture des pages consacrées au budget, les baisses de dotation que subissent les collectivités ont un impact sur le fonctionnement et l'investissement de notre commune. Les années à venir vont être encore plus complexes à gérer en matière budgétaire. A l'horizon 2017, la commune devrait être amputée de plus de 300 000 € d'aides de l'Etat suite aux décisions gouvernementales. Des choix devront être faits en matière de fonctionnement des services de la commune, donc des services rendus à la population, et certainement en terme d'investissement. Nous restons persuadés que l'Etat fait porter un effort financier disproportionné, injuste et inatteignable aux collectivités. Cet effort est de surcroît très préjudiciable pour l'emploi et la croissance des entreprises locales.

Heureusement la politique de maîtrise des dépenses des équipes municipales majoritaires de Plouay Ensemble qui se sont succédées permet à la commune d'être dans de meilleures dispositions que bon nombre de collectivités du département. Nous devons toutefois être très vigilants et mettre en place, dès cette année, des mesures adaptées.

Nous allons nous efforcer de continuer à investir. C'est par exemple le cas actuellement avec la construction de la maison de santé que nous portons à bout de bras depuis près de cinq ans en partenariat avec les professionnels de santé. Il s'agit d'un projet important pour notre commune et notre équipe municipale a dû batailler pour obtenir des subventions des différents organismes.

Toujours dans le domaine de la santé, nous allons devoir construire un nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en remplacement de celui existant. Il s'agit là d'un investissement très important pour la commune. L'excédent budgétaire du centre communal d'action sociale, porteur du projet, va nous permettre de dégager des marges de manoeuvres pour un nouveau projet d'EHPAD dont le coût sera de plusieurs millions d'euros.

La jeunesse n'est pas en reste. Un programme de réfection de la toiture de l'école Arc-en-ciel est prévu cette année pour améliorer le confort des plus petits et permettre des économies d'énergie allant dans le sens de votre volonté de préservation de la ressource. Nous avons déjà effectué cette même démarche à l'école Manehouarn à la satisfaction de tous.

Notre représentant à Lorient agglomération, Jacques Le Nay, essaye depuis maintenant plus d'un an de faire prendre en compte la nouvelle spécificité du territoire de l'agglomération. Malgré l'appui de nombreux élus, la vision de l'agglomération reste encore trop centrée sur Lorient et les communes limitrophes, au détriment des communes plus rurales. A force de volonté nous pensons que cela évoluera dans le bon sens.

Nous vous souhaitons un bel été.

Expression "Plouay pour tous"

Au plan des réalisations communales, 2015 sera marquée par la construction de la Maison de santé. Le projet initial qui comprenait 2 parties dont une privée promettait une gestion compliquée. Pour éviter ce souci, la commune sera finalement propriétaire de l'ensemble des bâtiments et espaces qu'elle louera aux professionnels de santé. Tâche à eux de s'organiser. Une convention d'utilisation devra préciser les engagements de la mairie et ceux des utilisateurs de la structure. Un budget spécifique communal retracera les mouvements financiers et assurera la transparence de la gestion de cet équipement. Il en est déjà ainsi pour les bâtiments de la gendarmerie. La commune, propriétaire, perçoit un loyer de la Gendarmerie nationale. Nous soutenons ces réalisations.

Un nouvel EHPAD est également en projet. Sa réalisation est nécessaire pour remplacer l'actuel. Nous pensons qu'il devrait être complété par un lieu d'accueil de jour pour personnes désorientées afin de soulager les aidants.

La gestion du Service d'Aide à Domicile basé au CCAS devrait s'améliorer pour fin 2015 avec, enfin, l'augmentation de l'effectif du personnel administratif obtenue auprès du Conseil Départemental (ex Conseil Général) : un demi-poste supplémentaire. Désormais, ce sont donc 2 personnes qui géreront le service. C'est un progrès même si le besoin criant n'a été que partiellement entendu. Reste à régler le problème de la souffrance au travail parmi les 40 employées qui interviennent sur le terrain. Souffrance aux conséquences lourdes pour la santé de ces personnels sans oublier la difficulté supplémentaire de gestion des remplacements que les arrêts de travail engendrent. Nous nous étions déjà exprimés sur ce sujet dans ce même bulletin de décembre dernier.

Le CCAS gère les secours d'urgence et 51 logements sociaux (40 à la résidence Bellevue et 11 dispersés dans Plouay). Son budget dégageait un excédent de plus de 340 000 € en fonctionnement fin décembre, dont 150 000 € pour la seule année 2014. Des actions supplémentaires au service des Plouaysiens sont donc possibles. Notre groupe (voir blog pour le projet présenté en mars 2014) propose :

- que, par la stratégie des groupements d'achats, le CCAS permette l'accès à une mutuelle santé pour les Plouaysiens demandeurs, au meilleur rapport qualité-prix.
- que le CCAS accompagne les jeunes de plus de 16 ans dans le financement de leur permis de conduire en échange de travaux et services rendus à la commune.
- que le CCAS propose un PASS loisirs fonction des revenus familiaux pour développer l'accès aux activités sportives et culturelles.

La question de l'accès aux activités de loisirs concerne aussi le SIVU musique. Nous y avons demandé que le paiement soit mensualisé. Ce sera chose faite dès septembre prochain. Des tarifs fonction des revenus familiaux seraient là aussi souhaitables.

Nous vous souhaitons un bon été.

Les élus de Plouay pour Tous : Joël VIOT, Katell BRIX, Yves LE FLEM, Séverine HAOND-DENYS

Contact : plouaypourtous@yahoo.fr
Blog : over-blogplouaypourtous

Etat-Civil

DU 01 DÉCEMBRE 2014 AU 31 MAI 2015

Naissances

DÉCEMBRE

02-12-2014 : Louis BAUDET
02-12-2014 : Julia, Nadia BAERT
04-12-2014 : Mathis, Félix PRIVAT
05-12-2014 : Coleen, Marie MAHE
18-12-2014 : Shana, Valérie, Annick CLERC
18-12-2014 : Aëla KERNEUR
20-12-2014 : Inès, Marie POGAM

JANVIER

07-01-2015 : Callum, Pierre BEY BARIL
08-01-2015 : Mathys, François, Alexandre LE BERRE
13-01-2015 : Léo, Sébastien AUDIC
14-01-2015 : Gaspard, Andréas, Pierre LOY
16.01.2015 : Zoé, Juliette BESNARD

FEVRIER

09-02-2015 : Axel GUILLEVIN
09-02-2015 : Cloé, Anne, Emmanuelle GUILLOU
13-02-2015 : Jules, Eugène, Pascal WINTER
26-02-2015 : Mathis LE BIAVANT
26-02-2015 : Tom LE BIAVANT

MARS

08-03-2015 : Myline, Stéphanie, Pauline LE MOUPELLIC
20-03-2015 : Mikael BA
31-03-2015 : Noémie, Elina, Annie MOUELO DEFRANCE

AVRIL

04-04-2015 : Naomi, Danielle SEGUIN
22-04-2015 : Ethan, Stéphane, Marie LE DROGO

MAI

07-05-2015 : Sacha, Baptiste REINERT
13-05-2015 : Lucie GUERIN

Mariages

AVRIL

11-04-2015 : Françoise, Christiane, Michel PARISI
et Jonathan, Frédéric CATTOOR

MAI

23-05-2015 : Audrey, Françoise OFFREDO
et Thomas, Pierre-Henri QUILLERÉ
30-05-2015 : Emilie, Anne, marie VANDENBOSSCHE
et Kevin, Gérard, Michel CARRÉ

Décès

DÉCEMBRE

09-12-2014 : Lucien, Jean POULARD, 80 ans
11-12-2014 : Marie, Louise, Chantal ROBERT, 67 ans
16-12-2014 : Joséphine LE MOUEL, 86 ans
31-12-2014 : Georgette, Marie, Augustine CRESTEY
veuve LE FLOCH, 92 ans

JANVIER

02-01-2015 : Louis, Joseph, Marie JÉGO, 86 ans
04-01-2015 : Jeannine, Marie, Thérèse LE DOUJET
épouse KERVÉADOU, 80 ans
07-01-2015 : Jean, Mathurin, Marie LE GOFF, 75 ans
07-01-2015 : Joséphine, Jeanne HELLO, veuve LE GAL, 94 ans
08-01-2015 : Christiane, Yvette, Lucienne BRUZULLIER,
veuve LE FRANC, 68 ans
09-01-2015 : Michel, Jean MORVAN, 77 ans
09-01-2015 : Pauline, Charlotte JEULIN, veuve MORICE, 93 ans
10-01-2015 : Martine, Marie-Louise AUDIC, 65 ans
12-01-2015 : Jean-Paul, Louis MOUPELLIC, 56 ans
14-01-2015 : Armande, Marie, Thérèse CARRÉ,
veuve THIERRY, 82 ans
22-01-2015 : Michel, Roger LE NESTOUR, 64 ans
26-01-2015 : Daniel, Jean, Pierre LE GOFF, 65 ans
28-01-2015 : Jean, Claude LE GLEUT, 65 ans
30-01-2015 : Pierre, Louis TANGUY, 84 ans

FEVRIER

01-02-2015 : Roger, Joseph, Marie MOUPELLIC, 84 ans
02-02-2015 : Patricia, Sylvie, Renée LENDRIN, 48 ans
12-02-2015 : Elisa, Jeanne, Marie, Louise BRISHOUAL,
veuve TANGUY, 76 ans
15-02-2015 : Jean, Michel BILY, 63 ans
21-02-2015 : Jeanne, Louise ROBIC, veuve GIBIER, 89 ans
28-02-2015 : Jeanne, Marie POURCHASSE veuve PÉRON, 90 ans

MARS

03-03-2015 : Louis, Marie GUILLERME, 87 ans
04-03-2015 : Thérèse, Marie, Julienne TANGUY,
veuve LE BOURVELLEC, 90 ans
06-03-2015 : Germaine, Jeanne, Marie LE BOURVELLEC, 93 ans
12-03-2015 : Joséphine, Marie LE LAMER,
veuve HELLÉGOUARCH, 86 ans
13-03-2015 : René PASQUIO, 89 ans
14-03-2015 : Marie, Anne, Ernestine HUIBAN veuve BILLY, 94 ans
17-03-2015 : Rémy, Jean, Mathurin MARTIN, 87 ans
19-03-2015 : André, Joseph, Marie LE MOELLIC, 62 ans
20-03-2015 : Francine, Lucie, Marie COURTET,
veuve LAURENT, 92 ans
23-03-2015 : Jean-Pierre, Lucien LEMENVEN, 58 ans
25-03-2015 : Andréa, Yvonne, Joséphine TANGUY, 65 ans

AVRIL

06-04-2015 : André, René STÉPHANT, 94 ans
07-04-2015 : Julien, Marie LE ROUX, 89 ans
11-04-2015 : Bernadette, Joséphine, Marie VARY
épouse LE MOUEL, 81 ans
11-04-2015 : Fabrice, Jean, François CARDIET, 44 ans
14-04-2015 : Jeannine, Marie, Madeleine LE DIODIC,
épouse TRÉCANT, 76 ans
14-04-2015 : Marguerite, Jeanne, KUCHUNBUCH,
veuve HARNAY, 88 ans

MAI

08-05-2015 : Yannick, Jean-Paul LOZACHMEUR, 44 ans
10-05-2015 : Jeanne, Hélène SALLES, veuve LE GUIGO, 95 ans
11-05-2015 : Michel, André COLOMBIN, 46 ans
12-05-2015 : Jeannine, Gabrielle, Eugénie SERVAIS, 81 ans
19-05-2015 : Jean-Marie MENARD, 79 ans
26-05-2015 : Noël, Joseph LAMOUREUX, 95 ans
28-05-2015 : Denis, Maurice, Marie FOLLIC, 72 ans

Printemps de Manehouarn

Concours d'épouvantails

